

Jean-Baptiste André Godin à Maurice La Châtre, 27 janvier 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (291r, 292v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Maurice La Châtre, 27 janvier 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45436>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 janvier 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [La Châtre, Maurice \(1814-1900\)](#)

Lieu de destination 38, boulevard de Sébastopol, Paris

Description

Résumé Godin répond à la lettre que Maurice La Châtre lui a écrite le 5 janvier 1866 après la lecture de la brochure d'Oyon. Godin le remercie pour son intérêt à l'égard du Familistère. Il l'avertit qu'il aura de la peine à obtenir un article de la part d'Oyon, très occupé, mais l'encourage à insister. Godin indique à La Châtre qu'il est tôt pour penser à écrire sa biographie, qui consiste en quelques faits qu'il a commencé à réunir. La Châtre a fait observer qu'il n'existe pas de chambre mortuaire au Familistère : Godin lui répond que l'habitude de la population est de garder les corps chez soi jusqu'au dernier moment et que le Familistère évite que la mort ait lieu dans l'isolement. Godin demande à La Châtre les conditions de la souscription au *Dictionnaire universel*. Il l'invite au Familistère.

Notes Lieu de destination : d'après l'index du registre de correspondance.

Mots-clés

[Compliments](#), [Décès](#), [Familistère](#), [Livres](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Œuvres citées

- [La Châtre \(Maurice\), *Nouveau dictionnaire universel : panthéon littéraire et encyclopédie illustrée*, Paris, Docks de la librairie, 1865.](#)
- [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lundi le 27 janvier 1866

à l'Assemblée à Paris la châtre

Monsieur et cher Citoyen

vous m'a fait l'honneur de m'écrire
le 5 de ce mois pour me prier d'agréer votre témoignage
dans un sujet de la fondation du Familistère:
jusqu'à ce nos pères étaient inconnus bien au
dehors. aujourd'hui je sais un peu la partie
que vous avez joué au mouvement des idées
de notre temps. cela me permet de vous
répondre avec la confiance que vous aviez
mis de votre côté à monsieur après la lecture
de l'ouvrage de M. Coyer.

je suis flatté de l'intérêt que cette lecture
vous a inspiré pour le Familistère. il devait
être une grande entreprise qui fut assez
beaucoup de sympathie envers le docteur, à la
place des hostilités qu'il rencontra.

je vois bien que vous n'avez pas eu
difficulté à obtenir de M. Coyer l'article que vous
me dites lui avoir demandé sur le Familistère,
il est je pense fort simple. mais lorsque auparavant
de lui je vous le demandais, c'est une bonne action
que vous lui proposiez au profit du progrès et
de ceux qui ont besoin d'une part aux biens
de ce monde; il sera content de l'avoir faite.

quant à ce qui concerne la biographie de la
fondation si elle doit être faite un jour il est

assurément tel aujourdhui pour y penser :
que pourrait-on dire sur un homme dont
tout le passé se inscrit dans l'oblivie ou
trahit instinct et dans le secret et le silence
de la méditation : les actes et les faits accomplis
sont les seuls motifs qui permettent de parler
d'un homme ; je suis à la préparation de
ma de quelque intut que je pourrai produire.

vous avez dit juste je me contente aujourd'hui
de témoigner que je trouve en moi même
je suis heureux d'avoir compris le sens de la
vie et l'accomplir sans cesse en travaillant
à leur application.

sous mes yeux signati l'abbé d'un établissement
mortuaire ou Familié il y castrait si
elle était dans le moindre de la population. vous
avez le regret que son y propose pour la
liberté, la force de l'habitude fait un très beau
à la famille de mourir le corps du défunt à domice
jusqu'au dernier moment. mais le Familié
par lui-même est une corvette aux dangers
qui vous redoulez : la mort n'y a pas lieu dans un
état dissolument qui laisse souvent la vie des
personnes à la mort de l'envie et de l'ignorance

voudriez vous me faire connaitre les conditions
de la souscription à cette institution unissons
si quelque unionisme vous amenez à faire
au dans les intérêts vouliez me faire le plaisir
de dire ce qu'il faut à vous faire
pour la Familié

voulez agir honnêtement et être inspiré par
mes sentiments de bien cordiale estime

Cordier